

proxim iTi

Le mag' Proxim iTi #1

Les actus mobilité

Février 2024 - N°1



P. 2 et 3

DÉCRYPTAGE

Proxim iTi et Proxi Vélo à la loupe

P. 4 à 7

ZOOMS

La mobilité dans nos
4 communautés de communes

P. 8

Un réseau en pleine expansion

Proxim iTi et Proxi vélo à la loupe

Edito

N'ayant cessé de croître depuis sa création en 2013, Proxim iTi est devenu aujourd'hui un établissement public indispensable dans le quotidien de nombreux habitants. Au-delà du transport scolaire, Proxim iTi c'est un outil global pour faciliter vos déplacements. Il est orchestré par des élus tout à la fois pragmatiques et en perpétuelle recherche de nouvelles solutions mobilité afin de s'adapter à la réalité de nos territoires si particuliers. En effet, pour satisfaire à la fois les centres-villes, les zones d'activités ou les villages de montagne, notre réseau expérimente, grandit et innove. Je vous invite à parcourir cette première édition du mag Proxim iTi pour découvrir l'ensemble des offres mobilité à votre disposition.

Stéphane Valli,
Président de Proxim iTi



Inauguration du point de location Proxi Vélo de Reignier-Esery

C'est quoi, Proxim iTi ?

Proxim iTi, c'est la marque du service mobilité développé par le **Syndicat mixte des 4 communautés de communes (SM4CC) : Arve et Salève, Faucigny Glières, le Pays Rochois et les Quatre Rivières au service de près de 100.000 habitants.** L'objectif de Proxim iTi est de développer les formes de mobilité dites « durables », c'est-à-dire ayant un impact sur l'environnement plus faible que l'usage de la voiture individuelle. Pour y parvenir, ce service public vous propose des lignes régulières de bus, des circuits de transports scolaires, des plans de mobilité entreprises et des services vélo.

Nombre de voyageurs sur les lignes régulières entre 2013 et 2023



Les chiffres :

LIGNES SCOLAIRES	33 établissements scolaires desservis
	120 circuits en bus
	422 arrêts
6200 élèves transportés en 2023-2024	
LIGNES RÉGULIÈRES	12 lignes régulières de bus
	400 arrêts
	160.000 passagers transportés en 2023

Les lignes « régulières » de bus... kézaco ?

Les bus réguliers sont ceux qui circulent plusieurs fois par jour, à des horaires fixes et sans réservation préalable. Sur notre territoire, grâce à Proxim iTi et grâce à un nombre d'utilisateurs qui ne cesse d'augmenter, ce service se développe de manière exponentielle. Il vous permet d'aller travailler, faire vos achats ou encore vous déplacer pour vos loisirs.



Bouger en bus, c'est ...

+ ÉCONOMIQUE! un mois de trajets illimités en bus proximiTi, c'est 21 € (en plus si vous êtes salarié, votre entreprise vous rembourse la moitié de l'abonnement)

+ CONVIVIAL! vous pouvez profiter du déplacement pour répondre à vos messages ou sympathiser avec vos voisins

+ RESPECTUEUX DE LA PLANÈTE! choisir le bus permet de réduire le nombre de voitures en circulation et donc de diminuer la pollution.

« je veux tester le bus, par où commencer? »

À partir de mai 2024, notre site internet fera peau neuve! Un calculateur d'itinéraire sera disponible depuis la page d'accueil. Il suffira d'entrer vos adresses de départ et d'arrivée, d'indiquer la date et heure souhaitées, et vous connaîtrez les détails de votre trajet (*bus, arrêts, horaires*). Ensuite, pour acheter vos tickets, ce sera directement auprès des conducteurs/rices (*Voir les tarifs sur notre site*) ou depuis votre téléphone en téléchargeant l'application MyBus (*choisir le réseau Proxim iTi Bonneville*).

Des bus à la demande, plus flexibles, c'est possible ?

Une étude est en cours pour mixer le transport à la demande et nos lignes régulières. Il s'agit de proposer une offre innovante pour satisfaire encore plus d'usagers. Le projet, c'est d'« agilifier » les lignes de bus : desservir les arrêts principaux à chaque fois et les arrêts les moins fréquentés uniquement sur demande, grâce à une application dédiée ou par téléphone. Ainsi, il y aura plus d'arrêts proposés sur chaque ligne, tout en restant dans la durée de trajet prévue. Cette « agilification » débutera au dernier trimestre 2024.

C'est quoi, **proxivélo** ?

En lien avec la Communauté de communes Faucigny Glières, Proxim iTi a créé le service Proxi Vélo dès juillet 2019 à Bonneville. L'objectif ? expérimenter une offre de location de vélos, en particulier les vélos à assistance électrique (VAE), à tarifs avantageux, pour vous permettre de tester ce mode de transport avant de passer à l'achat. Depuis sa création, ce service compte déjà près de 600 locations. Et, ces derniers mois, les types de matériel disponibles se sont diversifiés et leur nombre a augmenté : vélos classiques, VAE, VAE cargo, remorques et accessoires pour les déplacements du quotidien.

Face au succès rencontré à Bonneville, le service Proxi Vélo s'étend en ce début 2024 avec l'ouverture de deux nouveaux points de location à la gare de Reignier-Esery (depuis le 10 janvier) et sous les nouvelles halles de Pont de Fillinges (depuis le 8 février). Une quatrième antenne ouvrira également à proximité de la gare de la Roche-sur-Foron dans les prochains mois.

Outre cette offre de location, Proxi Vélo souhaite aussi favoriser l'usage du vélo de manière générale en développant des animations pour vous aider à vous « remettre en selle »



et des contrôles techniques par exemple. De plus, avec les communes et les communautés de communes, Proxi Vélo c'est aussi le déploiement de stationnements sécurisés (consignes à vélo).



INFO BONUS :

Vous pouvez dorénavant réserver votre Proxi Vélo en ligne en scannant le QR code ou en saisissant l'adresse :

<https://reservation.proxivelo.fr>

et pour nous contacter :

contact@proxivelo.fr ou 04.50.07.32.21



Zoom sur... La mobilité dans la communauté de communes Arve et Salève

Le mot du Président de la CCAS

Sébastien Jauogues

La mobilité durable est un de nos axes forts. Entre la préservation de la qualité de l'air et l'amélioration de la qualité de vie avec la pratique sécurisée du vélo, le développement des transports alternatifs à la voiture individuelle est une évidence.

Arve & Salève accompagne ses communes en ce sens en s'appuyant sur une vision large des déplacements sur son territoire et au-delà. Il s'agit de multiplier l'offre de services et d'infrastructures correspondant à la demande et au potentiel local. Train, bus, vélo, covoiturage et autopartage se développent de plus en plus.



Une offre d'intermodalité variée sur le territoire Arve & Salève

Le Pôle d'échange Multimodal de la Gare SNCF sur Reignier-Esery est fortement plébiscité grâce à sa situation géographique attractive, à 10 minutes d'Annemasse. Il offre un accès facilité en voiture avec plus de 280 places de stationnement gratuites. Outre la desserte ferroviaire (lignes LEX et régionales / TER AURA), le pôle d'échange multimodal connecte également ses usagers aux lignes de bus régionales et locales avec Proxim iTi.

Proxim iTi sur Arve & Salève, c'est 4 lignes de bus : B-C-I et H. En janvier 2024, les horaires ont été ajustés pour garantir les temps de parcours devenus difficiles avec les travaux du Tram d'Annemasse. Parallèlement, les bus ont été rallongés (de 9 à 22 places) et les correspondances avec les trains en gare de Reignier-Esery et d'Annemasse mieux cadencées.

Quatre parkings-relais (P+R), situés à proximité d'axes routiers importants, facilitent le co-voiturage : ce sont ceux de la gare sur Reignier-Esery, la Forge à la sortie de Reignier-Esery direction Mornex, du cimetière à Reignier-Esery, du CHAL à Nangy.

Deux stations d'autopartage gérées par Citiz sur Reignier-Esery offrent deux véhicules en libre-service, accessibles sur simple abonnement. Infos <https://alpes-loire.citiz.coop/>.

La Gare SNCF sur Reignier propose un système de stationnement pour les vélos (à ciel ouvert ou dans une consigne à vélo) et pour les deux roues motorisés.

L'accueil de Proxi Vélo en gare de Reignier est une étape importante qui répond à un vrai besoin et enrichit l'offre de services.

Un schéma cyclable sur Arve & Salève permettra de réaliser des axes cyclables structurants dès 2024 et de déployer des services complémentaires. Par exemple, chaque village d'Arve & Salève va également être équipé de bornes à vélo, pour garer son vélo facilement.

Un maillage de services intermodal pour le plus grand nombre.



Zoom sur... La mobilité dans la communauté de communes Faucigny Glières



Le mot du Président de la CCFG et Président de Proxim iTi

Stéphane Ualli

La communauté de communes Faucigny Glières (CCFG) exerce des compétences qui concernent le quotidien et notamment petite enfance, enfance, jeunesse, voirie, environnement. C'est l'une des communautés de communes les plus intégrées du département. La CCFG mutualise ainsi les personnels, les équipements et le savoir-faire des sept communes qui la composent. Une offre qui se décline de manière assez significative dans le domaine de la mobilité active afin de permettre à tous de se déplacer autrement qu'en voiture avec actuellement l'aménagement de pistes cyclables, de consignes à vélo, de pôles d'échange multimodal, l'autopartage, la mise en place du défi mobilité et défi des écoliers, la réalisation de parkings de co-voiturage...

Je suis très heureux du développement de Proxim iTi qui renforce chaque jour son offre de services. La CCFG a été précurseur en proposant le service Proxi Vélo et cherchera encore à innover dans ce domaine aux côtés de Proxim iTi dans les prochaines années. D'autres aménagements menés par la CCFG sont également à l'ordre du jour pour chacune des communes en 2024. Quoi qu'il en soit, nous donnerons le meilleur pour que notre collectivité poursuive son développement et son bon fonctionnement en restant toujours très vigilants aux besoins des concitoyens.

Sensibiliser les plus jeunes

Dix groupes scolaires de la CCFG ont participé à la première édition du défi des écoliers fin 2023. Ce sont plus de 1 500 enfants qui se sont rendus dans leurs établissements à pied, à vélo ou encore en co-voiturage ! L'objectif était double : montrer qu'avec moins de véhicules aux abords des écoles, il y a plus de sécurité et une réduction des émissions de gaz à effet de serre et créer un moment de convivialité sur le thème de la mobilité pour sensibiliser les plus jeunes aux moyens de transport doux et/ou actifs autres que la voiture.

Un diplôme et des lots ont été remis aux six écoles ayant obtenu le taux de mobilité active et partagé le plus élevé.

Cette action a été organisée par la CCFG, avec le soutien de l'agence Écomobilité.



Défi des écoliers : remise des récompenses de l'école du Bouchet (Bonneville)

PROXIM ITI PARTENAIRE DES ENTREPRISES

Depuis 2021, Proxim iTi s'est engagé dans une démarche participative en créant son Comité des Partenaires. Cette instance est composée d'élus et de personnes représentant les associations, les usagers et les entreprises. Proxim iTi souhaite particulièrement renforcer les échanges

avec les employeurs du territoire en poursuivant les rencontres telles que les « P'tits déj' mobilité » et en les accompagnant via les Plans de Mobilité Employeur (PDMé). L'objectif est de proposer des solutions plus efficaces et adaptées pour les déplacements domicile/travail.



Zoom sur... La mobilité dans la communauté de communes du Pays Rochois

Le mot du Président de la CCPR

David Ratsimba

Du train aux bus, des vélos au covoiturage, et même l'autopartage, notre engagement en faveur de la diversification des modes de transport est inébranlable. Nous croyons fermement qu'une mobilité plus durable est l'une des clés pour progresser vers l'un de nos objectifs : la transition. Cela s'inscrit dans le respect fidèle du projet de mandat que nous avons initié.

En 2024, notre volonté demeure inchangée : poursuivre nos efforts afin de fournir à nos habitants les meilleurs services possibles.

Merci pour votre confiance, votre soutien, et votre engagement en faveur du Pays Rochois.



Le Pays Rochois s'engage pour une mobilité durable



En 2023, les actions de la Communauté de Communes du Pays Rochois en faveur de la mobilité durable ont marqué une avancée significative.

Lors de la Semaine dédiée au Développement Durable, Proxim iTi a rencontré les habitants du Pays Rochois, leur offrant l'opportunité de poser leurs questions et de tester le bus grâce à la gratuité des lignes ce jour-là. Proxi Vélo était également présent, déployant son service de location de vélos à assistance électrique. Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture imminente d'une nouvelle antenne de location en face de la gare de La Roche-sur-Foron !

Pour ceux qui possèdent déjà leur propre vélo, la Fabrique à Biclou à Saint-Pierre-en-Faucigny vous propose des ateliers d'autoréparation le mardi entre 18h30 et 21h.

Si la voiture reste votre seule option, sachez que vous pouvez partager une voiture grâce aux 5 stations Citiz déployées sur le territoire et aux 3 arrêts Héléman ! qui vous facilitent le covoiturage.

Enfin, la Communauté de Communes du Pays Rochois franchit une étape cruciale vers une mobilité plus durable. En 2023, 58% de sa flotte de véhicules fonctionne désormais avec du biogaz produit localement, et ce chiffre atteindra même 67% en 2024 !

Le Pays Rochois continue de tracer la voie vers une mobilité moderne et plus durable, démontrant ainsi son engagement envers un avenir plus doux pour tous ses habitants.

Zoom sur... La mobilité dans la communauté de communes des Quatre Rivières



Le mot du Président de la CC4R Bruno Forel

Le territoire des 4 rivières dans un décor de moyenne montagne, est constitué de villages ruraux organisés autour de 3 communes structurantes que sont Viuz-en-Sallaz, Saint-Jeoire et Fillinges.

Les habitants se partagent entre activités agricoles, artisanales ou industrielles, ainsi que frontalières. Le tourisme compte parmi l'un des meilleurs atouts de ce territoire à dominante naturelle. La mobilité qu'elle soit douce ou liée aux transports en commun, constitue un enjeu fort de qualité de vie et d'avenir des 4 Rivières. La possibilité de travailler en bonne intelligence avec les communautés voisines à travers le réseau Proxim ITI est un avantage décisif pour le bien-être et la prospérité de nos acteurs économiques et de nos habitants, comme de nos visiteurs.

Le témoignage d'un utilisateur de Proxi Vélo

Geoffrey, qui travaille à la CC4R, explique son intérêt pour Proxi vélo : « Habitant à Viuz-en-Sallaz et travaillant à Fillinges, j'utilise le service Proxi Vélo avant tout dans une démarche de sensibilité écologique. Je participe à mon niveau à la réduction de mon empreinte écologique tout en me procurant du bien-être. La distance par rapport à mon lieu de travail me permet d'envisager cette solution. Mais si le vélo de location n'était pas à assistance électrique, je ne l'aurai pas fait car l'effort n'est pas le même, dans les côtes notamment, et je ne souhaite pas arriver au travail en tran-

spirant trop. Les tarifs sont vraiment attractifs pour moi car j'utilise le service pour mes trajets domicile-travail ce qui me permet de bénéficier de la prise en charge à 50% par mon employeur. J'ai commencé à utiliser le service Proxi Vélo l'année dernière durant 4 mois et je compte renouveler l'expérience cette année en louant un vélo de mai à septembre, soit 5 mois. Je n'ai pas eu de souci mécanique avec le vélo, ils sont en parfait état de fonctionnement. Le service d'accompagnement est efficace tout en étant à deux pas de chez moi. »



Inauguration du point de location Proxi Vélo de Fillinges en présence de Rémy Darroux, Sous-Préfet de Bonneville



Un réseau en pleine expansion

Retour sur 11 années

En 2013, le réseau Proxim iTi a commencé son développement avec 90 circuits de transports scolaires, un service de transport à la demande et les trois lignes de bus A, B et C. Ces dernières visaient à desservir, sur réservation préalable, le centre hospitalier Alpes Léman tout fraîchement créé à Contamine-sur-Arve. Face au succès de ces nouveaux services, les 3 lignes de bus « à la demande » sont devenues « lignes régulières » en 2016 et le réseau a été renforcé en 2019 par la création de 9 lignes supplémentaires. Cette même année, Proxim iTi a lancé l'expérimentation Proxi Vélo avec un premier point de location de vélos à assistance électrique à Bonneville et une consigne à vélos en gare de Bonneville. D'autres territoires voisins nous ont suivi depuis, signe que cette intuition était la bonne ! En 2023 et 2024 la croissance se poursuit, avec une multiplication des service vélos, une augmentation de la taille des bus et une future « agilification » des lignes régulières. Restez connectés, on vous en dira plus très vite !



Paroles d'usager: Gilles Coste

« J'utilise les bus proxim iTi depuis 2017, presque tous les jours, pour aller travailler au CHAL. J'ai vu le service progresser. Il y a de plus en plus de personnes dans les bus et également une augmentation de la taille des véhicules. Au tout début c'étaient des petits bus qui pouvaient accueillir 7 passagers. Les bus ont ensuite été changés pour transporter une quinzaine puis une vingtaine de personnes. Depuis l'an dernier les gros véhicules peuvent accueillir 30 personnes. J'ai constaté également une augmentation des horaires : il y a de plus en plus de passages. J'ai également testé le service Proxi Vélo en 2023, en même temps que d'autres collègues du CHAL. J'hésitais à acheter un VAE à cause du coût et parce que je n'en avais jamais fait. L'essai avec un Proxi Vélo m'a convaincu et je suis passé ensuite à l'achat. »

Contact et infos Proxim iTi

56 place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
contact@proximiti.fr
tél. 04.50.25.63.24.

Ouverture au public :

Mardi 10h-12h15

14h-18h30

Mercredi et jeudi 9h-12h15

14h-17h15

Vendredi 9h-16h30 non-stop

Suivez nos actualités et infos trafic :

@ www.proximiti.fr

Facebook Proximiti service
de transport et mobilité

LinkedIn Proxim iTi – Syndicat Mixte
des 4 Communautés de communes

MyBus réseau Proxim iTi Bonneville

Directeur de la publication :
Stéphane VALLI

Rédaction :
Olivier KAKOL, Maud PASQUIER,
communautés de communes Arve et
Salève, Faucigny Glières, Pays Rochois et
Quatre Rivières

Crédits photos (Sauf mention contraire) :
Proxim iTi, CCAS, CCFG, CCPR et CC4R

Mise en page et impression :
Imprimerie Uberti Jourdan

Tirage :
30 000 exemplaires